



Cuisinier crèche f/h

Cadre d'emplois des adjoints techniques

Poste Permanent, Catégorie C, Temps plein

Située à 12 km de Paris, dans le département du Val de Marne, la Ville de Fresnes (29 000 habitants) œuvre avec cœur pour pérenniser et développer un service public de qualité en direction de sa population.

Rattaché à la Directrice de la crèche, vous assurez la préparation des repas destinés aux enfants accueillis, dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité alimentaire ainsi que des besoins nutritionnels de la petite enfance. Vous participez à l'élaboration des menus en collaboration avec l'équipe de direction et travaillez en lien avec les professionnels de la crèche afin de garantir une alimentation saine, équilibrée et adaptée aux différents régimes alimentaires. Vous veillez également à l'entretien des locaux et du matériel de cuisine, ainsi qu'à la bonne gestion des stocks et des approvisionnements.

A ce titre vos missions principales sont :

- Réalisation des menus et la gestion des commandes
- Réception et vérification des commandes
- Contrôle des denrées alimentaires (température, date de limite de consommation et qualité des produits).
- Application des règles de la démarche qualité en hygiène alimentaire.
- Adopter une hygiène personnelle irréprochable, notamment en retirant les bijoux et accessoires avant la prise de poste.
- Port d'une tenue de travail réglementaire.
- Préparation et service des repas.
- Rangement et nettoyage quotidien de la cuisine, vaisselle et des équipements électroménager.

Profil :

- Maîtrise des procédures et des normes H.A.C.C.P.
- Connaître et savoir utiliser tout le matériel nécessaire à la confection des repas
- Respecter les consignes de travail, les mesures d'hygiène et de sécurité
- Sens de la gestion, de l'organisation et de la communication
- Être dynamique, rigoureux, propre et soigneux
- Avoir de bons contacts avec les enfants



Parce que rejoindre la Ville de FRESNES c'est faire le choix de :

L'humain au cœur de nos préoccupations :

- Des événements de cohésion et d'information réguliers (Brunch RH, séminaires annuels, journée dédiée au personnel, etc.)
- Reconnaissance de votre investissement et de votre loyauté à travers des récompenses telles que la Médaille d'Or et la Médaille d'Argent pour les années de service

Avantages financiers :

- Prime de fin d'année : environ 1 400 € bruts, versée en deux fois (juin et novembre), calculée au prorata de la date d'arrivée, à partir du 7^e mois de présence.
- Prime liée à la performance (CIA) : prime variable selon l'évaluation annuelle, versée en mars suivant, sous réserve d'une ancienneté suffisante (premier versement l'année suivante (N+1) en cas d'arrivée avant le 30 juin de l'année en cours, ou l'année d'après (N+2) en cas d'arrivée après le 1^{er} juillet de l'année en cours).
- Restauration collective sur place avec tarification adaptées aux revenus
- Participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance
- Remboursement à hauteur de 75% du pass Navigo
- Forfait Mobilité Durable (FMD) de 100 à 300 euros annuels

Le Développement professionnel et personnel :

- De nombreuses opportunités d'évolution et de parcours professionnels au sein de la collectivité, avec des dispositifs de formation interne reconnus (Pépinière), un accompagnement aux projets de mobilité et une offre interne de prépa concours toutes filières et catégories confondues
- Des possibilités élargies de formation, y compris diplômantes/certifiantes

L'Équilibre vie professionnelle-vie privée :

- Durée hebdomadaire de travail (37h30) générant 14 jours de RTT + 2 jours de fractionnement
- Action sociale par le CNAS propose des actions et services visant le bien-être des agents, incluant des chèques cadeaux, des séjours de vacances, des aides sociales au logement, des forfaits sportifs, participation aux Ticket CESU (ménage, garde d'enfant, jardinier...) et bien plus encore

L'Accessibilité :

Situé à seulement 12 km de Paris sur la petite couronne, notre emplacement est desservi par plusieurs lignes de transport en commun (6 lignes de bus dont le TVM, au croisement entre la A6 et A86), facilitant ainsi vos déplacements.